



Assistants de bureau 2ème année (ADB2) Examens finals 2019

Dernière semaine de cours selon l'horaire habituel : du 27 au 29 mai

Pendant le mois de juin, en dehors des dates ci-dessous, les élèves sont tenus d'aller au travail.

Durant tous les examens, il est interdit d'avoir sur soi un appareil de télécommunication !
Tous les moyens auxiliaires autorisés sont personnels et non transmissibles.

Examens écrits : mercredi 5 juin 2019

Horaire	Branches	Moyens auxiliaires autorisés
13h30-13h40	Appel et formalités	
13h45-14h55	ICA - Information, communication, administration	Aide Windows et Office Supports didactiques sous forme papier Non autorisés : Appareils mobiles (natel/smartphone, lunettes et montres connectées, tablette, PDA, calculatrice), supports de données (clé USB, CD, DVD, BD, etc.), ensemble des lecteurs réseaux, sauf si expressément requis pendant l'examen, accès internet, discussion pendant l'examen, utilisation de l'imprimante

Examens écrits : jeudi 6 juin 2019

Horaire	Branches	Moyens auxiliaires autorisés
09h45	Appel	
10h00-11h00	Français - compréhension écrite et production écrite	Dictionnaire unilingue
13h30-14h30	Economie et société	Calculatrice : sans fonction d'impression et sans alimentation secteur, avec affichage exclusivement numérique et sans fonction de communication

Les instructions générales de la DGEP relatives aux examens, qui font partie intégrante de cette convocation, sont disponibles sur le site www.epca.ch.

Promotions

Jeudi 4 juillet 2019 - 11h00 - Salle de l'Aiglon, Aigle